

Le Journal de Gien, 9 juin 2011

Élections sénatoriales

Le Parti radical veut une place

La Fédération du Loiret du Parti Radical (Jean-Louis Sorfoc) continue à jouer les trublions sur le scène politique départementale. Alors que leur mouvement s'accroît à l'effrès de l'indépendance, Pascal Villein, qui la présidé, et ses amis, vont plus en avant de jouer les suppléants de l'UMP.

Réuni le mercredi 1^{er} juin, le bureau départemental a réagi à l'annonce des noms des candidats de la « majorité présidentielle » (ou « départementale »), à savoir Eric Dolgè (socialiste), Stéphane Burdin et Jean-Noël Carroux, qu'il a approuvé... par voie de presse.

Le Parti radical du Loiret considère qu'il « n'a pas été consulté sur le choix des candidatures qui y sont annoncées bien que le parti indépendant de la majorité présidentielle et départementale ». Sans doute faut-il y voir une conséquence de la vaine « coalition » laquelle se livre cette formation sur le plan national. Ce pas de deux accompli en traduit par un départ annoncé de l'UMP rompu par la réaffirmation du respect des accords avec le « grand frère », il faut surtout y voir le signe d'une division au sein du Parti radical sur son

positionnement sur l'« échiquier » politique.

Dans le Loiret, ses représentants déclarent que ce sont les grands électeurs « issus des communes qui auront à choisir leurs représentants au Sénat ». Or « aucun maître en cours de mandat n'est présent sur cette liste ».

Il s'agit donc que « parmi ces trois candidatures, figure celle de la directrice en exercice de l'Association des maires du Loiret, soit une personne dont la fonction purement administrative, c'est-à-dire professionnelle et assistée, est de ne voter au service et à l'assistance technique ou juridique des élus municipaux et non de leur donner une représentation politique ». Mais c'est précisément pour sa profonde connaissance des problèmes des élus, donc des grands électeurs, qu'elle a été choisie, sans oublier que cela permettait d'éviter le débordement des ambitions et des états d'âmes.

De cela, le Parti radical du Loiret ne manque pas puisqu'il « dénie à cette présentation de candidatures l'appellation de liste de la « Majorité » dès lors qu'elle ne comporte aucun représentant de la famille centriste ».

Pour lui, le « sacro-saint » de la « majorité départementale » ne pourra « se réaliser que si le Centre Droit aussi appartient le Parti radical est représenté dans « une liste d'union de la majorité » que ce soit au premier ou au second tour de l'élection, s'agissant désormais, dans notre département, d'un scrutin uninominal à deux tours ».

En conséquence, il prépare la candidature d'un maître radical « pour porter les « valeurs » républicaines, humanistes, laïques, sociales, écologiques et européennes qui sont désormais en partage au sein de la nouvelle Configuration Centriste ». On songe à Frédéric Cullerier, maire de Saint-Ay.

Le problème est que c'est précisément cette stratégie qui, lors de la précédente élection sénatoriale, a fait perdre le grand chemin à la majorité départementale au profit de Jean-François Sissier (PS).

Le Parti radical, en réclamant une place tout en revendiquant une différence de plus en plus marquée, se livre à un délicat exercice d'équilibre. Plutôt risqué en politique.

Martial Poncet